

Montlaur Bientôt une nouvelle vie pour la jasse du Mas de Claux

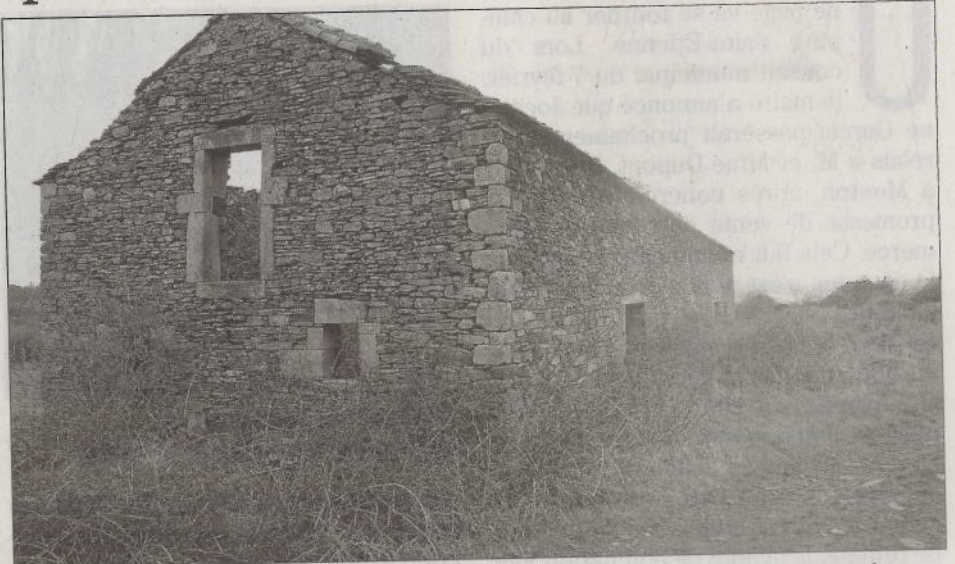
La commune va entreprendre la rénovation de bâtiment.

Certaines blagues en forme de poisson d'avril peuvent parfois être prémonitoires. En effet, celle que vous aviez pu lire le 1^{er} avril 2011 dans ces colonnes, n'était ni vraiment juste, ni complètement fautive. À l'époque, il était question de la réhabilitation de la jasse du Mas de Claux, afin de transformer celle-ci en court de tennis couvert.

Attention, pas de fausse joie pour les amateurs de ce sport indoor, car ils n'auront malheureusement toujours pas l'occasion d'espérer voir Monfils et Gasquet disputer des sets acharnés au cours de l'Open du Rougier. Mais on peut peut-être penser que de toutes petites idées incongrues nées dans la tête d'un correspondant local et véhiculées par un média local peuvent donner des idées à nos édiles !

La nature du projet bientôt dévoilée

Le magnifique bâtiment en pierre rouge va donc connaître une autre vie dont la nature sera dévoilée prochainement. Située au nord de la commune, à mi-chemin entre les villages de Montlaur et de Briols, la jasse du Mas de Claux bénéficie d'une situation privilégiée, en plein milieu de la nature, dans un biotope relativement préservé. De plus, elle occupe une place privilégiée dans l'histoire locale,



■ La jasse ne se transformera pas en court de tennis couvert, mais elle sera restaurée.

le car, durant le triste épisode du 12 août 1944 au cours duquel les Allemands faillirent brûler le village, certaines familles s'y étaient réfugiées. Cet endroit rempli d'historiettes ne se situe pas très loin de la source de Puech Barbut près de laquelle Alfred Roucayrol, agriculteur à Briols, avait découvert des fragments de poteries mérovingiennes. Une ancienne commerçante montlauraise aimait affirmer qu'elle était « diplômée de la faculté du Mas de Claux », ce qui en imposait

auprès des gens qui ne connaissaient pas la région.

Terminons par l'évocation d'un élément architectural singulier constitué par sa charpente unique en son genre, car formée de planches chevillées entre elles, peut-être l'ouvrage d'un compagnon de passage. L'histoire de cette jasse fait donc partie du patrimoine commun du village que tout un chacun peut s'approprier légitimement.

Correspondant MIL : 06 33 44 80 03